

POUR LA QUALITÉ DE VIE



Rassembler les partenaires, les responsables de projets, les décideurs, travailler autour d'une même table. Traduire ensemble les projets en actions concrètes, pour garantir la qualité de vie de chacune et de chacun, aujourd'hui, pour demain ; voilà comment j'ai conduit ma première législature au service de la population du Canton de Genève que j'aime tant!

Nous avons travaillé dur, pour poser les bases d'une dynamique solide, pour les transports, pour l'agriculture et pour l'environnement. En quatre ans nous avons pris notre bâton de pèlerin, pour aussi aller voir ce qui se fait ailleurs, pour nous inspirer ou pour importer les innovations qui nous font rêver.

J'ai poussé mes équipes à innover, à se concerter, à se mobiliser et s'engager pour redynamiser notre institution, afin d'offrir des prestations de qualité à l'ensemble de la population.

Un tournant a été pris. Une nouvelle manière de conduire les politiques publiques a été initiée - sur le terrain, plus à l'écoute, au plus près des problématiques – il est temps de passer la deuxième et de permettre à Genève de rayonner, comme un exemple dont nous pouvons être fiers.

Luc Barthassat, conseiller d'Etat
Chargé du département de l'environnement,
des transports et de l'agriculture

RETROUVEZ-NOUS SUR :

f geenvironnement
getransports

📷 ge_environnement

🐦 ge_transports

INFO-SERVICE 022 546 76 00 – WWW.GE.CH



UN DÉPARTEMENT AU SERVICE DE LA QUALITÉ DE VIE RÉTROSPECTIVE 2014-2018 EN UN CLIN D'OEIL

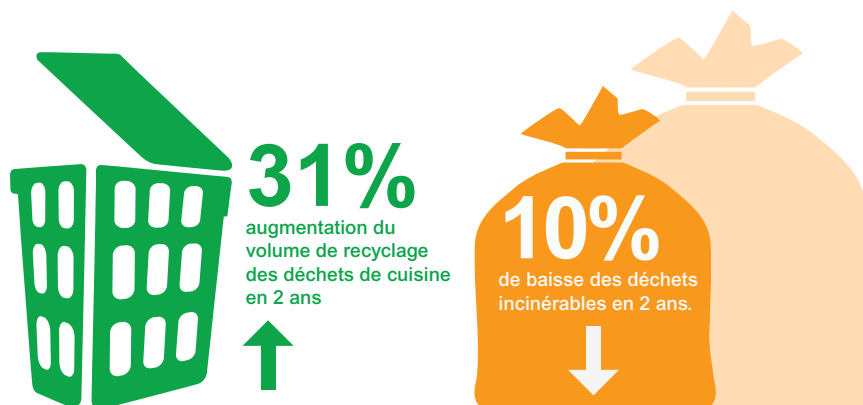
JANVIER 2018



AGRICULTURE, NATURE & ENVIRONNEMENT

AUGMENTATION DE LA QUALITÉ ET DE LA QUANTITÉ DU TRI POUR LES PARTICULIERS ET LES ENTREPRISES

Alors que les autres cantons suisses ont décidé d'imposer la taxe poubelle à leurs concitoyens, Genève mise sur la responsabilisation de toutes et tous ; et ça marche !



RENFORCEMENT DU DISPOSITIF POUR LE TRANSPORT DE CHLORE

Grâce à la mobilisation et à l'action du DETA, en collaboration avec les cantons de Vaud et du Valais, la Confédération, les CFF, Scienceindustries et les propriétaires de wagons citernes se sont engagés dans la « déclaration conjointe II », qui vise à réduire le risque pour la population. Avec l'appui des cantons, les signataires planchent sur des mesures de réduction du risque, notamment par des itinéraires alternatifs d'approvisionnement par l'Italie. Toutes les mesures doivent être définies d'ici fin 2018.

MOINS DE BRUIT LIÉ AUX TRANSPORTS

Sur 130 km de routes cantonales à assainir, 100 km ont bénéficié d'un revêtement phonoabsorbant toujours plus performant.

Depuis 2014, **plus de 15'000 personnes** ont reçu les informations « pour des travaux sans danger ».

AMIANTE **PCB** **PLOMB**

RENFORCEMENT DES MESURES EN FAVEUR DE LA QUALITÉ DE L'AIR

Si la qualité de l'air se soigne à la source il faut aussi frapper juste et fort en cas de pics de pollution. Pragmatiques et ambitieuses, des mesures font de Genève le canton leader de la qualité de l'air.

Lutte anti-smog

- 80 km/h sur l'autoroute de contournement en cas de hausse marquée de la pollution (2014).
- Tarif réduit sur les transports publics durant les pics de pollution (2015).
- Circulation alternée volontaire (2016).

Vision stratégique et coordination régionale

- Stratégie en faveur de la qualité de l'air (une première) pour agir à la source (2016).
- Modification de la loi, ancrant le dispositif genevois et introduisant le nouveau macaron de la qualité de l'air pour écarter les véhicules les plus polluants en cas de pic de pollution (2017).
- Accord international Pact'air pour l'air au-delà des frontières. Première européenne avec par exemple la voie réservée au covoiturage (douane de Thônex-Vallard).
- Nouvelle plateforme G2AME pour mesurer la pollution de l'air dans le Grand Genève (2015).
- Coordination avec les cantons romands permettant d'intégrer à Genève de nouvelles mesures lors des pics de pollution avec des seuils redéfinis (2014).
- Lutte contre les polluants intérieurs, sur les chantiers et dans l'habitat (PCB, composés organiques volatils).



+ de 18'000 jeunes

sensibilisés à la qualité de l'air avec l'animation EXP'AIR pour les classes d'adolescents. La nouvelle génération adopte les gestes citoyens et protège son avenir !

On respire mieux à Genève !

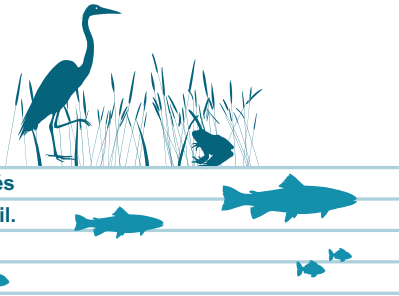
Le Bilan 2016 de la qualité de l'air indique des résultats positifs inédits. Depuis que l'air est mesuré, jamais la qualité n'a connu de tels progrès.

RENATURATION DES COURS D'EAU

Les travaux entrepris par le DETA ont permis de créer des espaces publics de qualité, favorables à la faune et la flore indigènes et permettant d'assurer la sécurité des riverains face aux inondations.

Près de 15 km de cours d'eau et de berges ont été renaturés

(2014-2018) soit près de 90% des objectifs fixés via le programme accepté par le Grand Conseil.



AUGMENTATION DES ACCÈS À LA BAIGNADE ET DES ZONES DE PLAISANCE

Genève, canton lacustre traversé par de nombreux cours d'eau offre de meilleurs accès à la baignade grâce à l'aménagement de nouveaux lieux de détente et de loisirs, gratuits, sûrs et adaptés. Les rives du Rhône ont été aménagées pour faciliter un accès à l'eau en sécurité; la rade de Genève est en pleine évolution, mettant aussi en valeur son paysage unique.

Plage du Vengeron (2014)

Infrastructures autour de Baby-Plage (2014)

Bains du Saugy (2015)

Centre Nautique de Genève-Plage : wakeboard (2015)

Plateforme pour la baignade à Bellevue (2015)

Réaménagements à la Plage d'Hermance (2016)

Aménagements lacustres de Cologny (2018)

Métamorphose de la jetée du Jet d'eau pour mieux accueillir les visiteurs et personnes à mobilité réduite (2016)

La plage de Dardagny (2018)

Après des années de tergiversations et de blocages, la Plage et le Port public des Eaux-Vives deviennent réalité! Grâce à un important travail de concertation, en 2019 la population pourra profiter de 500 mètres de plage pouvant accueillir 6'000 à 8'000 personnes, avec un parc, un jardin d'eau et une roselière pour la faune et la flore aquatiques, un port public comptant jusqu'à 226 places d'amarrage et 245 places pour dériveurs, 5 cabanes pour les pêcheurs professionnels et une buvette ouverte à l'année.

ENCORE PLUS DE RÉALISATIONS « NATURE EN VILLE » POUR FLEURIR LE BÉTON

Pour offrir plus de proximité avec la nature, un appel (2014) a permis de cultiver des plantes comestibles (St-Jean), un coin de nature dans un EMS (Vessy), un milieu naturel en zone industrielle et bien d'autres réalisations!

Découvrez la plateforme www.1001sitesnatureenville.ch!

DÉMOCRATISATION DE L'ALIMENTATION LOCALE ET DE SAISON

Traçabilité, qualité, proximité et équité, la marque Genève Région – Terre Avenir (GRTA) est le lien de confiance entre consommateurs et producteurs:

- Plateforme GRTA (2014) et concours des « Toqués de GRTA » (2015) pour la restauration.
- 360 entreprises labellisées, 500 produits certifiés et 357 restaurants publics et privés labellisés (2017). L'engagement des restaurateurs stimule l'agriculture locale et l'innovation.

POUR UNE PRODUCTION LOCALE DE QUALITÉ

Le DETA défend une agriculture sans OGM et pour un usage réduit des produits phytosanitaires:

- Modification de la loi sur la promotion de l'agriculture (2016) garantissant ce principe.

UN NOUVEL ÉLAN POUR LA RANDONNÉE PÉDESTRE ET L'ACCÈS À LA NATURE

- 7 passerelles en bois régional renforcent le réseau.
- Les « Journées cantonales » invitent sur les chemins de randonnée (2017 et 28 avril 2018).
- Des équipements pour les personnes à mobilité réduite (aux Douves et au Jet d'eau).
- Révision partielle du plan directeur des chemins de randonnée pédestre: près de 60 améliorations.

On peut découvrir la faune et la flore dans une quinzaine de réserves, avec 6 observatoires. Innovante pour la biodiversité, une stratégie intègre le patrimoine naturel dans l'ensemble des politiques publiques.

Jusqu'en 2017, le DETA a soutenu la reconversion en bio de près de 770 hectares!



TRANSPORTS – DES RÉSEAUX OPTIMISÉS...

MESURES PONCTUELLES D'AMÉLIORATION DE LA CIRCULATION

L'ensemble des réseaux de transports existants conserve un potentiel d'optimisation par le biais de mesures ciblées. Ainsi, dès 2014, le DETA a engagé une politique systématique d'amélioration des conditions de circulation pour tous les modes de transports. 193 mesures ponctuelles ont été mises en œuvre en 4 ans. (<http://urlz.fr/6GGc>)

70 MESURES PONCTUELLES EN 2017

29 mesures pour 

31 mesures pour 

14 mesures pour 

2 mesures pour 

23 mesures pour 

10 mesures pour 

28 mesures pour 

2 mesures pour 

AMÉNAGEMENTS CYCLABLES

Pas moins de 49 kms de nouvelles pistes et voies cyclables ont été réalisées durant cette législature, auxquelles les 7 kms de la voie verte CEVA doivent être ajoutés. Par ailleurs, le DETA a obtenu quelque 37 millions de francs auprès du Grand Conseil pour améliorer les déplacements en mobilité douce ces dernières années.



TRANSPORTS COLLECTIFS PLUS PERFORMANTS

Le DETA a toujours cherché à obtenir les moyens de développer davantage le réseau de transports publics et son attractivité. Ainsi, 5 lignes express ont été créées et certaines dessertes (organisations internationales, pôles hospitaliers...) ont été améliorées.

La vitesse commerciale a également progressé avec la généralisation des arrêts à la demande sur l'ensemble du réseau de bus et trolleybus des TPG (8'400 stops économisés chaque jour depuis décembre 2017, soit 35h d'attente quotidienne en moins), ou la pose de balises de séparation des flux de circulation, qui permet par exemple de gagner jusqu'à 6 minutes par trajet, le soir, sur le pont de Lancy.

...ET UNE MOBILITÉ REPENSÉE

LOI POUR UNE MOBILITÉ COHÉRENTE ET ÉQUILIBRÉE

La Loi pour une mobilité cohérente et équilibrée (LMCE), adoptée par le peuple le 5 juin 2016 par près de 68% des Genevois, organise la circulation dans le canton par zones. Dans le centre et l'hypercentre, les transports collectifs et la mobilité douce sont prioritaires. Le trafic de transit est canalisé sur des axes structurants fluidifiés: l'autoroute pour les déplacements intra cantonaux, la moyenne ceinture pour passer d'un quartier à l'autre. Un catalogue de 102 mesures définit la mise en œuvre de la loi. Dans le cadre de la 1^{ère} étape de déploiement de ces mesures, 35 ont déjà été réalisées sur 57 mesures.

NOUVELLE STRATÉGIE DE RÉGULATION

Dès 2014, des mesures immédiates de fluidification ont été déployées. Ainsi, 113 feux ont été supprimés, 107 carrefours clignotent à l'orange la nuit et près de 50 le dimanche. Des axes forts ont bénéficié d'une meilleure coordination de la signalisation lumineuse. Ces aménagements permettent d'économiser 1'800 heures de bouchons par jour.

Par ailleurs, afin de doter Genève d'une régulation lumineuse intelligente, évolutive et efficace, un ambitieux programme de modernisation a été lancé en 2017.

Un crédit de 50 millions de francs a été voté par le Grand Conseil. Il a déjà permis de créer la centrale de régulation du trafic, réunissant sous un même toit les principaux acteurs de la mobilité du canton (DGT, police cantonale, TPG).

1'800 heures

de bouchons économisés chaque jour



EN MARCHÉ VERS LA MOBILITÉ DE DEMAIN

En parallèle aux efforts entrepris pour optimiser le réseau actuel, le DETA prépare l'offre en transports de demain. Ainsi le réseau de tram sera étendu de près de 15 kms supplémentaires d'ici 2025. Les 230 kms de lignes de train du Léman Express permettront de relier toute une région dès décembre 2019 et le réseau routier s'agrandira également avec la mise en service de nouveaux axes qui permettront de pacifier les centres et de fluidifier la circulation sur les axes structurants, tels que la route des Nations.

Grâce au soutien massif de l'IN 157 à 62,8% par les Genevois en 2014, le projet de grande traversée du Lac va permettre de doter Genève d'un véritable périphérique autoroutier, de désengorger les réseaux, d'assainir le centre-ville en termes de qualité de l'air et de nuisances sonores et de permettre aux automobilistes de passer d'un point à un autre du canton de façon efficace.



DÉVELOPPEMENTS AUTOROUTIERS ET ROUTIERS

- Demi-jonction autoroutière de Vernier – Canada | entre 2020 et 2025
- Complément de la jonction de Lancy-Sud (ancienne jonction de la Millice) | entre 2020 et 2025
- Élargissement progressif de l'autoroute de contournement entre Perly et Coppet | entre 2020 et 2030
- Nouvel accès à l'autoroute à Versoix | entre 2025 et 2030
- Bouclément autoroutier avec la grande Traversée du Lac et le contournement Est | entre 2025 et 2030
- Construction d'un accès routier aux nouveaux quartiers des Communaux d'Ambilly | avant 2020
- Construction de la route des Nations | avant 2020
- Construction du Boulevard des Abarois : accès à Bernex Nord et à l'autoroute | avant 2020
- Construction de la route de Monfleury | entre 2020 et 2025
- Nouvelle liaison routière entre la route de Saconnex-d'Arve et la route d'Annecy | entre 2020 et 2025
- Nouvelle liaison routière entre la route d'Annecy et la route de Pierre-Grand | entre 2020 et 2025



EXTENSIONS DES TRANSPORTS COLLECTIFS

- Extension du tram 15 : desserte des Cherpines jusqu'à la ZIPLO puis vers Perly – Saint-Julien | avant 2021 puis entre 2021 et 2025
- Extension du tram 12 à Annemasse | avant 2020
- Extension du tram 14 à Bernex – En Vailly | avant 2020
- Extension du tram 18 vers Saint-Genis-Pouilly | entre 2020 et 2025
- Extension du tram 15 au Grand-Saconnex | entre 2020 et 2025
- Télécabine urbain Cherpines-Aéroport



DÉVELOPPEMENTS FERROVIAIRES

- Liaison ferroviaire Cornavin – Eaux-Vives – Annemasse – création du Léman Express : 230 km de ligne et 45 gares | avant 2020
- Extension souterraine de la gare de Cornavin | entre 2025 et 2030

L'INNOVATION AU SERVICE DE LA MOBILITÉ

Conscient des enjeux écologiques et du besoin d'accompagner le changement de comportement des usagers de la route dans leur consommation de la mobilité, le DETA crée les conditions-cadres permettant le développement de moyens de transport innovants, en partenariat avec le secteur privé.

TOSA

Fruit d'un partenariat public-privé inédit, la technologie genevoise TOSA permet à un bus électrique de se recharger rapidement (20s) à certains arrêts, ce qui lui permet d'augmenter son rayon d'action par la recharge régulière de ses batteries. En étant moins lourdes et volumineuses, elles laissent ainsi plus d'espace pour équiper le bus avec des sièges passagers supplémentaires. Bus électrique donc non polluant, TOSA se passe également de lignes aériennes disgracieuses. (tosa.ge.ch)

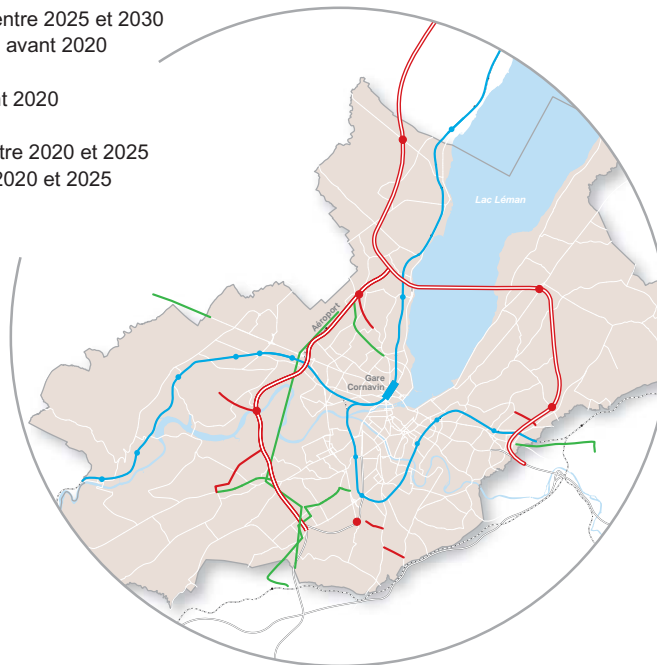
CATCH-A-CAR

Depuis 2017, la société Catch a Car a obtenu de la part de la Fondation des parkings l'accord lui permettant de bénéficier d'un macaron multizone moyennant le paiement d'une taxe annuelle. Cette offre permet de localiser en temps réel cent voitures en libre-service, ce qui signifie se rendre d'un point A à un point B et de laisser, à l'issue du trajet, la voiture sur n'importe quelle place de stationnement située sur la voie publique (zone bleue et blanche).

HUB MOBILITÉ ET SEA BUBBLES

Regroupant 12 acteurs régionaux, le Pôle Hub mobilité, créé sous l'égide du Canton, développe des solutions de mobilité durable innovantes pour favoriser la transition énergétique sur route, sur rail, sur l'eau ou dans les airs.

Filant sur l'eau, consommant très peu et poussés par deux moteurs électriques, les Sea bubbles incarnent ce partenariat et devraient permettre prochainement à nos concitoyens d'utiliser ce nouveau mode de transport pour traverser le lac.



INFORMATION, SENSIBILISATION

CONCERTER

La « guerre des transports » a fait rage à Genève jusqu'en 2014. Les Etats généraux des transports ont récolté l'avis de quelques 12'000 participants, qui se sont exprimés en faveur d'une priorisation des modes de transports par zones géographiques. Sur cette base, la Loi pour une mobilité cohérente et équilibrée a été adoptée par le peuple le 5 juin 2016 par près de 68% des Genevois.

INFORMER

Dans une logique de dématérialisation et de transparence le DETA est actif sur plusieurs plateformes digitales où se poursuivent l'information et le dialogue. Près de 15'000 personnes sont abonnées aux différents réseaux sociaux du DETA.

SERVICES AUX USAGERS

L'impact des chantiers dans le canton a été expliqué dans 160 fiches Infomobilité distribuées à près de 280'000 ménages (2017). Plus de 5'000 personnes sont abonnées aux deux newsletters transport (mensuel) et environnement (trimestriel). Environ 6'000 demandes par an sont traitées par l'infoservice et/ou la plateforme GE-Signale. Les chiffres clés des transports et de l'agriculture, la répartition des centres de décision du DETA, ont été expliqués, sous forme de plaquettes ainsi que sur Internet.

SUR LE TERRAIN

Les Jeudis de l'environnement (depuis 2016, 200 personnes par édition), favorisent le dialogue entre experts, services de l'Etat et entreprises, notamment en matière de lois et règlements.

UNE PRÉSENCE AU CONTACT DE LA POPULATION

Dans les réserves naturelles, sur les sites renaturés et pour expliquer la protection d'animaux comme la chouette chevêche, de poissons (Versoix, Allondon), ou la migration de batraciens.

Dans tout le canton avec plus de 40'000 « sakatri » distribués pour mieux trier les déchets valorisables, avec 180'000 bacs aérés « P'tite poubelle verte » et leurs sacs compostables offerts à la population pour mieux valoriser les déchets organiques.

GE-RESPECTE a rassemblé les acteurs institutionnels de la mobilité genevoise, le TCS et l'association « Le respect ça change la vie », encourageant les usagers de la route à un comportement plus respectueux. 386'000 visionnements de vidéos, 5'200 abonnés sur Facebook. 4 éditions de la « Journée sans ma voiture » (création 2015), ont rassemblé plusieurs dizaines de milliers de participants. « BikeUp » dédié aux mobilités douces sur un itinéraire réservé (création 2017) : 3'000 participants. Journées portes ouvertes CEVA (2015, 2017) : 30'000 visiteurs par édition.

POUR LES PROFESSIONNELS

3 guides conseillent les professionnels de la construction pour gérer les déchets et les matériaux pollués; un guide conseille entreprises, groupements d'entreprises et institutions de la Métropole lémanique pour développer des plans de mobilité, et rationaliser les déplacements (GE/VD, 2016).

GOUVERNANCE

Avec ses services support le Secrétariat général est l'interface entre le conseiller d'Etat, le Conseil d'Etat et le Grand Conseil et les directions générales qui exécutent les politiques publiques :

- Alloue les ressources, gère les moyens,
- valorise les métiers avec une politique des ressources humaines renouvelée,
- met à disposition des espaces de travail favorisant la transversalité avec plusieurs regroupements géographiques effectués et à l'étude (Mobilité, Environnement)
- appuie la dématérialisation des prestations et simplifie le travail technique et administratif,
- met à disposition les données du territoire (SITG).

RESSOURCES HUMAINES

Chiffres clés engagements et charges :
Apprentis: entre 22 et 24 chaque année.
Stagiaires matu pro: entre 4 et 6 chaque année.
Emplois jeunes: 4 CDD en 2017.
Réduction de 5% des charges entre 2015 et 2018.
Politique RH cohérente valorisant les métiers du DETA [<http://travailler-au-deta.ge.ch>].
Engagement via l'office cantonal de l'emploi: 7 en 2014; 12 en 2017.

GÉOMATIQUE

SITG Système d'information du territoire à Genève: Ouverture des données publiques (2014) / Optimisation des prestations (3D / application mobile) Journées et forums du SITG pour sensibiliser et partager bonnes pratiques et innovations.

Centre de compétences pour l'ensemble de l'Etat, le service de la géomatique et de l'organisation de l'information mène la modernisation des infrastructures et l'accompagnement des démarches numériques; dématérialisation des processus (autorisations de construire) en étroite coordination avec le DALE. C'est le garant de la sécurité de l'information pour le DETA.

